

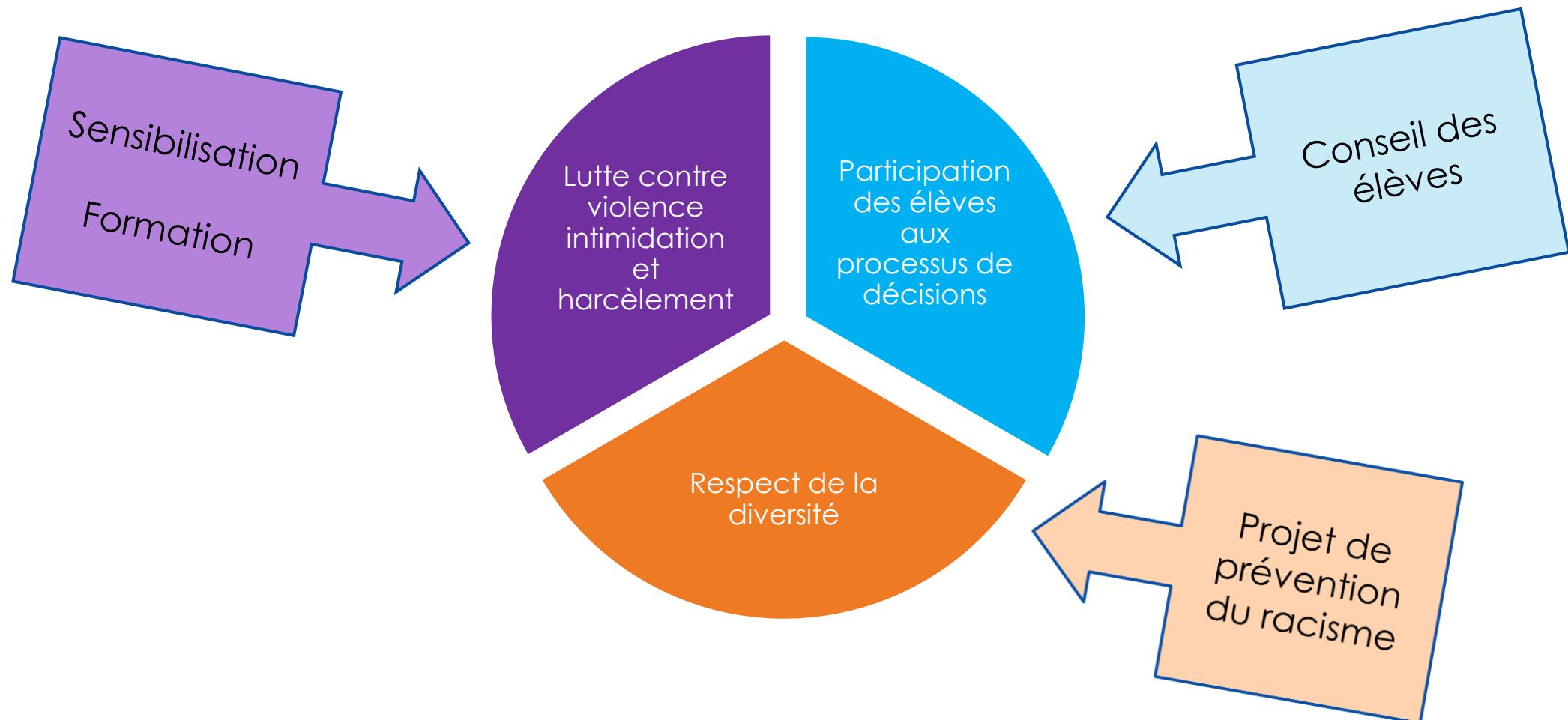


# Présentation du Cycle 3 Voie générale

**19 SEPTEMBRE 2024**

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

# 3 axes prioritaires pour le bien-vivre ensemble dans notre école



# Activités spéciales pendant le cycle 3

sous réserve de modifications

- ▶ Rallye de la rentrée (deuxième jour d'école)
- ▶ Marche
- ▶ Camp de ski (9<sup>e</sup>-10<sup>e</sup>) ou voyage d'études (11<sup>e</sup>) du 3 au 7 février pour les 9<sup>e</sup>
- ▶ Tournois / joutes / après-midi sportifs
- ▶ Semaine du développement durable (9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>)
- ▶ Course d'école
- ▶ Journées hors cadre

Facultatif et sur inscription:

- ▶ Sport scolaire facultatif / atelier théâtre (informations sur le site)

## Lieux de rendez-vous

Principe: dans un des bâtiments scolaires.

Exceptions -> circulaire qui précise les lieux. Les parents peuvent s'adresser au responsable de l'activité en cas de problème.

Les enfants peuvent être libérés sur le chemin de retour avec l'autorisation écrite des parents.



# Activités spéciales pendant le cycle 3 en lien avec l'approche du monde professionnel

sous réserve de modifications

- ▶ JOM (9<sup>e</sup>) -> 14 novembre
- ▶ Visite du salon des métiers (10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>) -> du 1 au 6 octobre
- ▶ Semaine des métiers et des formations (10<sup>e</sup>): activités sur les métiers et stages découverte de 3 jours minimum -> mars-avril
- ▶ Rallye des métiers (en construction avec la commune)
- ▶ Entretiens fictifs facultatifs (11<sup>e</sup>)
- ▶ Ateliers facultatifs (OCOSP)

# Orientation scolaire et professionnelle (OSP)

M. David Corminboeuf

[david.corminboeuf@vd.ch](mailto:david.corminboeuf@vd.ch)

021 316 26 59

# Les options

## **Options de compétences orientées métier (OCOM) à choix en 9<sup>e</sup> VG:**

- Economie et droit
- Travaux manuels
- Arts visuels
- Informatique

- 2 périodes hebdomadaires
- Même option pour les 3 ans du cycle
- Discipline à examen en fin de 11<sup>e</sup>
- Complétées par 2 périodes de formation générale

# Les options

## Options spécifiques (OS) à choix en VP (év. VG):

- Italien
- Math-physique
- Economie et droit
- Latin

- 4 périodes hebdomadaires
- Même option pour les 3 ans du cycle
- Discipline à examen en fin de 11<sup>e</sup>
- **Attention:** pas d'alignement des horaires dès la 10<sup>e</sup>

# Evaluations

Nb. périodes d'ens. hebdo.	Nb. min. de notes au 1er semestre	N. de TS et TA par année
1 à 2 périodes	1 TS	3 à 6 TS
3 à 4 périodes	2 TS	5 à 9 TS
5 périodes et plus	3 TS	7 à 11 TS

Une série d'ETA constitue un TA (équivalent à un TS). Le nombre d'ETA composant un TA doit être compris entre 3 et 10. Le nombre annuel de TA ne peut pas dépasser le quart de l'ensemble des travaux.

# Groupes de disciplines

- ▶ Il y a 2 groupes : un groupe principal et un groupe restreint.
- ▶ Un total de points est calculé pour chaque groupe.
- ▶ Une possibilité de compensation entre les résultats des différentes disciplines existe à l'intérieur de chaque groupe.
- ▶ L'éducation physique ne fait pas partie d'un groupe. Les évaluations figurent dans le livret d'EPH.

# Réorientation de la VG à la VP

- ▶ **AVEC OS** fin 1<sup>er</sup> semestre de 9<sup>e</sup> ou fin de 9<sup>e</sup> ou fin de 10<sup>e</sup>
  - Groupe principal: 50,5 points et plus
  - Groupe restreint: 19 points et plus
- ▶ **AVEC OCOM** fin de 9<sup>e</sup> ou fin de 10<sup>e</sup> **avec redoublement**
  - Groupe principal: 46,5 points et plus sans compter l'OCOM
  - Groupe restreint: 15 points et plus sans compter l'OCOM

# Changements de niveau en VG

**Possibles à la fin du 1<sup>er</sup> semestre ou à la fin de l'année**

- ▶ Niveau 1 -> niveau 2
  - 5,5 de moyenne dans la discipline ou plus
  - 5 de moyenne ou plus sur préavis de l'enseignant·e de la discipline
- ▶ Niveau 2 -> niveau 1
  - Sur demande des parents ou préavis de l'enseignant·e de la discipline à la fin du 1<sup>er</sup> semestre
  - 3 de moyenne dans la discipline ou moins en fin d'année
  - 3,5 de moyenne ou moins sur préavis de l'enseignant·e de la discipline en fin d'année

# Abandon de l'OS pour les élèves de VG

- ▶ Fin du 1<sup>er</sup> semestre:
  - 3 ou moins et sur demande des parents en 9<sup>e</sup>
  - ou
  - Les 3 disciplines en niveau 1
- ▶ Fin d'année:
  - 3,5 ou moins
  - ou
  - Les 3 disciplines en niveau 1

# Examen de certificat de fin d'études secondaires

- Disciplines à examen: français, mathématiques, allemand, anglais, option (OS ou OCOM)
- Une épreuve écrite (cantonale, sauf pour les OS) + une épreuve orale. Modalité libre pour l'OCOM.
- Calcul de la note d'examen:
  - Français et mathématiques -> épreuve écrite 2/3 et épreuve orale 1/3
  - Allemand et anglais -> épreuve écrite 3/4 et épreuve orale 1/4
- Calcul de la moyenne dans ces disciplines: moyenne annuelle au dixième pour 80% et la note de l'examen arrondie au demi-point pour 20%

# Poursuite de la formation après la 11<sup>e</sup>

- L'élève en échec peut:
  - redoubler;
  - recevoir une attestation de fin de scolarité;
  - accéder à la 12<sup>e</sup> année certificative (élèves de VG uniquement qui échouent pour la 2<sup>e</sup> fois ou qui ont déjà redoublé 2 fois. Max. 17 ans au 31 juillet).
- L'élève certifié peut, selon les conditions prévues:
  - redoubler volontairement dans la même voie;
  - accéder à une classe de raccordement;
  - accéder aux formations gymnasiales (écoles de culture générale et de commerce) ou de maturité professionnelle;

# Soutien pédagogique pour les élèves

- ❖ Appui

- réservé aux élèves en difficulté. Les élèves peuvent demander des appuis à leurs enseignants qui décide de leur mise en place.
- Appuis hebdomadaires pour les math (2 jours à midi)

- ❖ Mentorat par les pairs (slide suivante)

- ❖ Accompagnement (travail sur l'organisation, la planification, la gestion du matériel, les stratégies d'apprentissage sur une durée limitée)

# Mentorat par les pairs



Le Mentorat a pour but d'aider un·e élève à persévéérer dans les apprentissages scolaires et aussi d'obtenir de meilleurs résultats en travaillant en binôme avec un·e camarade sur un sujet peu compris. Un·e enseignant·e aura attesté au préalable que le mentor (élève qui aide) est effectivement capable de venir en aide.

- **Le mardi de 16h15 à 17h00 ou le jeudi de 12h30 à 13h15** (en fonction des possibilités de l'horaire des élèves)
- Une période par semaine, 5 semaines de suite
- Une salle par binôme
- Coût : **25 frs pour 5 semaines** (5 x 45 minutes) à l'enfant qui demande de l'aide. Le mentor sera payé 50 frs, grâce au soutien de la Commune.

# Communication famille - école

Personnes directement concernées d'abord :

- enseignant·e de discipline
  - maître·sse de classe
- 
- ❖ Via l'agenda, moyen officiel de communication
  - ❖ Entretiens
  - ❖ Messages SMS et WhatsApp : à éviter, sauf autorisation de l'enseignant·e, aux conditions fixées, à des heures raisonnables

**L'accès au bâtiment est autorisé sur rendez-vous**

# Absences

- ❖ Avertir le secrétariat au 021 557 89 50 dès 7h30 le matin
- ❖ Justifier par écrit (fin de l'agenda) → maître·sse de classe
- ❖ Demandes de congé à l'avance, par écrit → maître·sse de classe → décision de la Direction
- ❖ Congés joker (6 demi-journées par année, pas d'autorisation nécessaire, 2 jours à l'avance min.)

Les parents ont la responsabilité de s'assurer du rattrapage du travail manqué. Dans cette perspective, chaque enseignante ou enseignant leur fournit les éléments nécessaires à cette tâche.

*Pour plus d'informations, consulter la brochure de l'établissement et l'agenda de l'élève*

# Courriers absences et arrivées tardives

## ► Absences sans justificatifs écrits:

Après chaque retour de vacances, le secrétariat envoie un courrier aux parents avec la liste des absences pour lesquelles l'école n'a pas encore reçu de justificatif écrit.

## ► Arrivées tardives:

Le secrétariat envoie un courrier aux parents 2 fois par année dès 3 arrivées tardives par semestre, pour information, avec la liste des retards en minutes.

# Cadre

Uniformisation de certaines sanctions (ex. oublis, devoirs non faits, arrivées tardives, sortie du périmètre scolaire, téléphones portables, etc.)

# Personnes ressource

- ❖ Médiatrice : **Mme Chenaux**
- ❖ Infirmière : **Mme Uebersax**
- ❖ Conseiller en orientation : **M. Corminboeuf**
- ❖ Service PPLS : **Mme Berrah**
- ❖ L'éducatrice : **Mme Currat**

*Coordinées dans l'agenda*

# Bibliothèque scolaire

8h30 – 12h15

13h15 – 17h

- ▶ Fermé le mercredi
- ▶ Site internet avec catalogue en ligne et sélections thématiques <http://bs.crissier.over-blog.com/>

Beaucoup d'informations figurent dans la brochure de l'établissement et dans l'agenda de l'élève

## Informations aux parents et aux enfants

2023-2024

Commune de Crissier  
Ch. de Chisaz 1  
Case postale 146  
1023 Crissier 1  
Tél. 021 631 96 11  
Site internet : [www.crissier.ch](http://www.crissier.ch)

Service jeunesse et prestations sociales  
Route de Marcolet 39  
1023 Crissier 1  
Tél. 021 631 97 17  
mail : [social@crissier.ch](mailto:social@crissier.ch)



canton de  
Vaud



## Informations aux parents et aux élèves

2023-2024

Etablissement primaire et secondaire de Crissier  
Route de Marcolet 42  
1023 Crissier

Tél. 021 557 89 50  
mail : [eps.crissier@vd.ch](mailto:eps.crissier@vd.ch)  
site internet : [www.epscrissier.ch](http://www.epscrissier.ch)

A conserver toute l'année scolaire  
Ce document fait office de règlement d'établissement

ainsi que :

sur le site de l'établissement :

[www.epscrissier.ch](http://www.epscrissier.ch)

et sur le site de la Direction générale de l'enseignement obligatoire :

<https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-lenseignement-et-de-la-formation-professionnelle-def/direction-generale-de-lenseignement-obligatoire-et-de-la-pedagogie-specialisee-dgeo/>

notamment les lois, règlements, directives, le cadre général de l'évaluation, etc.



Merci pour  
votre attention



# Conditions d'accès au raccordement 1

Le RAC1 permet à l'élève de viser l'attente des conditions donnant accès à l'école de culture générale, à l'école de commerce ou aux orientations de la maturité professionnelle.

Somme des résultats en français, mathématiques et allemand à la fin de la 11<sup>e</sup> VG

Nombre de disciplines en niveau 2	Nombre de points minimaux
3	12
2	13
1	14
0	15

# Conditions d'accès au raccordement 2

*Le RAC2 permet à l'élève d'obtenir un certificat de voie  
pré gymnasiale.*

## **Pour les élèves avec 3 niveaux 2 en fin de 11VG**

### ► AVEC OS

- Groupe principal: 50,5 points plus
- Groupe restreint: 19 points et plus

### ► AVEC OCOM

- Groupe principal: 46,5 points plus sans compter l'OCOM
- Groupe restreint: 15 points et plus sans compter l'OCOM

# Conditions d'accès aux formations gymnasielles pour les VG (# maturité)

Somme des résultats en français, mathématiques et allemand à la fin de la 11<sup>e</sup> VG

Nombre de disciplines en niveau 2	Nombre de points minimaux
3	13,5
2	14,5